

Au sujet des journées de quatrième

Au cours de la réunion du 19.12.71, de la Commission du Premier Cycle, F. COLMEZ a été chargé d'écrire aux Inspecteurs Généraux pour leur demander de préciser certains points qui ont été soulevés au cours des réunions sur la Quatrième. Voici la lettre de F. COLMEZ ainsi que la réponse de M. CAGNAC, doyen de l'Inspection générale de Mathématiques.

Cette lettre circulaire est adressée à Messieurs les Inspecteurs Généraux de Mathématiques.

J'ai l'honneur de vous faire connaître le point de vue des membres de l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public représentant diverses Régionales à la Commission "Enseignement 1er cycle" qui s'est réunie le 19 décembre 1971. La confrontation des informations faite au cours de cette réunion laisse entrevoir un certain désarroi dans le corps enseignant à la suite des journées d'information sur les programmes de quatrième.

La situation actuelle n'est pas saine car les collègues enseignant dans le premier cycle sont en butte aux critiques des parents d'élèves inquiétés par les nombreuses prises de position largement diffusées par la presse. Lors des journées d'information sur le programme de la classe de quatrième, consacrées à une paraphrase du commentaire publié au Bulletin Officiel du 2 décembre 1971, les professeurs de mathématique se sont bien souvent crus en position d'accusés.

Voici, relevés ici ou là, quelques-uns des arguments qui les ont le plus inquiétés :

— la seule partie importante du programme de quatrième étant la géométrie, il convient d'avoir fini la partie numérique avant Noël ;

— il n'y a pas de logique au programme, il n'y a donc pas lieu d'en faire ;

— il est ridicule d'avoir plusieurs représentations pour un même modèle mathématique (plan mathématique muni des seuls axiomes d'incidence) ;

— il faut traiter tout le programme en faisant au besoin des coupes sombres sur les calculs dans D par exemple. Si l'enseignement, cette année, se révèle difficile, on reviendra aux programmes antérieurs (c'est d'ailleurs ce qui se fera pour les redoublants de troisième) ;

— en 6ème et 5ème, professeurs et élèves se sont bien amusés ; maintenant les choses sérieuses commencent : peu de travail sur fiches, peu de travail en équipe ; (1)

(1) Est-ce un retour à l'enseignement dogmatique qui est souhaité ?

- l'essentiel est qu'un tiers des élèves suivent ;
- le programme de quatrième doit préparer à celui de seconde.

Beaucoup de collègues ont été d'autant plus sensibles à ces arguments qu'ils ont eu l'impression d'un dénigrement systématique de leurs efforts. Certains inspecteurs ont encore accru le malaise par le pédantisme de leur langage et leur refus de répondre aux questions posées, rejetant la responsabilité des programmes sur l'A.P.M. et l'Enseignement Supérieur.

Devant tant d'allégations les collègues désespérés se posent les questions suivantes :

- Quel sera le programme du B.E.P.C. en 1973 ?
- Le travail sur fiches doit-il s'arrêter à la classe de 5ème et ensuite les mathématiques sont-elles nécessairement l'assommoir ?
- Comment individualiser l'enseignement en 4ème et 3ème ?
- Que veut dire : "terminer le programme de 4ème" ?

Etant donné l'importance des questions soulevées, je serai heureux de recevoir la mise au point individuelle ou collective que vous jugerez bon de faire, afin de la publier en annexe de cette lettre dans le prochain bulletin (2).

PARIS, le 14 janvier 1972

L'Inspecteur général G. GAGNAC
Doyen de l'Inspection générale de Mathématiques
à

Monsieur le Président de l'Association
des Professeurs de Mathématiques

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 5 janvier 1972.

Les programmes de Quatrième et Troisième ont été fixés par un arrêté du 22 juillet 1971 ; les commentaires qui les accompagnent font l'objet d'une circulaire du 22 novembre ; vous savez tout cela. Toute discussion sur la teneur de ces documents serait, à nos yeux et pour le moment, sans objet pratique. Les I.R.E.M., comme l'Inspection générale, comme tous les professeurs font tout ce qui est en leur pouvoir pour que le renouveau de l'enseignement des mathématiques contribue à une meilleure formation des élèves. Nous souhaitons que l'Association des Professeurs de mathématiques s'associe à cet effort.

L'Inspection générale sait parfaitement l'inquiétude (pour ne pas reprendre votre terme de désarroi) éprouvée par beaucoup de vos

(2) Parution en Avril, mise en page au 15 Janvier 1972.

collègues devant les nouveaux programmes. Elle sait surtout le très gros travail qui incombe aux professeurs de Quatrième cette année. Dans ces conditions, diverses mesures ont été prises et parmi elles, les stages d'information qui se sont tenus dans la France entière après le stage national de Paris des 25 et 26 octobre. Il est absolument inexact de dire que ces journées, si brèves qu'elles aient dû être, aient pu créer un trouble chez les professeurs, bien au contraire ; sans qu'elles aient permis, tant s'en faut, de résoudre tous les problèmes, elles ont éclairé, croyons-nous, bien des points restés incertains, et elles ont considérablement aidé chacun (sauf rarissime exception) de ceux qui y ont participé ; nous en avons eu d'ailleurs de multiples témoignages spontanés. Aussi cette lettre m'est l'occasion de dire notre gratitude aux professeurs qui ont animé ces journées et qui ont contribué grandement à leur succès.

Je ne discuterai pas les affirmations que vous énoncez sous le nom d'arguments : isolée de son contexte, toute phrase perd une grande partie de son sens. Mais je réponds volontiers à vos quatre questions :

1. *B.E.P.C. de 1973.* Sauf mesurés particulières, qui interviendraient pour les doublants, son programme sera le programme de Troisième fixé par l'arrêté du 21 juillet 1971.

2. et 3. *Travail sur fiches — Individualisation de l'enseignement.*

Un alinéa des Commentaires répond à vos préoccupations :

“Les instructions du 28 février 1969 relatives au cycle d'observation, ont insisté, à juste titre, sur le renouveau pédagogique qui doit accompagner le changement de programme. Les professeurs qui ont utilisé avec succès, en Sixième et en Cinquième des fiches composées à leur initiative ou à celle de leur équipe pourront juger opportun, les uns d'en poursuivre l'emploi en Quatrième et en Troisième, d'autres d'y renoncer ; de toute façon, il importe que les élèves apprennent à s'exprimer, de vive voix et par écrit. Les professeurs conservent, bien entendu, une grande liberté pour conduire leur classe, préparer les travaux écrits, répartir les chapitres dans l'année scolaire ; leur réflexion personnelle et leur action seront facilitées si, pour interpréter le programme, ils s'inspirent du présent commentaire, et aussi des indications permanentes de pédagogie mathématique contenues dans les instructions générales de 1946 et complémentaires de 1957”.

4. Si un professeur de Quatrième hésitait vraiment sur le sens de l'expression “Terminer le programme de Quatrième” il n'aurait qu'à interroger ceux de ses collègues qui auraient certains de ses élèves, en Troisième, en 1972-73.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.